

Guy Taillefer sur la visite de Theresa May à la Maison-Blanche *Page B 4*

Michel David sur le cas du ministre Pierre Paradis *Page B 3*

Science L'expansion de l'Univers serait plus rapide que prévu *Page B 6*

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JANVIER 2017



JIM WATSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Lors de la Marche des femmes à Washington la semaine dernière, plusieurs manifestantes ont utilisé des slogans reprenant les mots vulgaires utilisés par Trump et qui posent des difficultés aux traducteurs.

Une chatte dans la gorge

Comment le manque d'éloquence et les paroles vulgaires du président Donald Trump posent problème pour la traduction de ses propos

STÉPHANE BAILLARGEON

Allons-y avec le fameux «*Make America Great Again*™». Tous les médias du monde ont eu à traduire le mot d'ordre que le candidat Trump dit avoir inventé lui-même. Il a fait enregistrer le slogan, alors que le président Ronald Reagan l'avait déjà utilisé dans ses propres publicités électorales.

La formule de propagande est maintenant tellement populaire que les États-Uniens la réduisent à l'acronyme MAGA, y compris sur des casquettes rouges. Deux jours avant sa prestation de serment, le président Trump a déposé une autre demande d'enregistrement en tant que marque protégée du nouveau slogan: *Keep America Great*, visiblement en prévision de la campagne présidentielle de 2020.

Alors comment rendre dans une autre langue ce MAGA plus ou moins original mais très efficace? Les Hispanophones optent pour un tas

de formules: *Que América vuelva a ser grande; Rehacer la grandeza de América*; et le plus souvent *Haz América grande otra vez*, ce qui pourrait aussi signifier quelque chose comme «*Faire l'Amérique grande à nouveau*».

Un petit malin a suggéré d'y aller avec: *¡Arriba América!*, tout simplement. Ce qui n'évite pas le problème que pour tous les latinos (y compris les Brésiliens lusophones), l'Amérique comprend toutes les Amériques et ne se réduit donc pas aux États-Unis.

Les médias francophones, jusqu'ici, optent le plus souvent pour la transposition disant «*Rendre à l'Amérique sa grandeur*». Une option valable, même si la pompeuse référence à la grandeur s'éloigne des significations plus familières de *great*, qui pointe vers ce qui est magnifique, grand ou large, mais aussi génial, super, cool et intense.

«*Donald Trump est très intéressant du point de vue de la traductologie, le domaine de réflexion*

sur la traduction: au-delà des difficultés techniques du passage d'une langue à une autre se posent toutes sortes d'enjeux éthiques, politiques et idéologiques, explique Louis Jolicœur, qui dirige les programmes en traduction et en terminologie de l'Université Laval. *Traduire, c'est faire œuvre de sociologue. Quand on traduit quelqu'un, on l'amène ailleurs et cet ailleurs n'est pas toujours aussi habilité qu'on le pense à le recevoir.*»

Nos catégories mentales

Le professeur Jolicœur parlait de ces difficultés dans un séminaire de maîtrise en se penchant sur le cas particulier et fascinant de Trump. «*Il y a quatre coins au carré: il faut se poser des questions sur les contextes de production et de traduction, mais aussi de réception de l'original et de la traduction. Ce ne sont pas nécessairement les mêmes. Parfois, les quatre pôles coïncident; parfois non. Parfois, le contexte d'origine ne nous dit plus grand-*



ROBYN BECK AGENCE FRANCE-PRESSE

Donald Trump et sa célèbre casquette

chose, par exemple si on traduit un très vieux texte; parfois, le discours provient d'un monde avec des codes culturels méconnus dans un autre.»

Le film de science-fiction *Arrival* du Québécois Denis Villeneuve, maintenant en nomination pour huit Oscars, en fait la magnifique démonstration. L'histoire d'une linguiste chargée de décrypter le langage d'extraterrestres illustre l'hypothèse des anthropologues Sapir-Wolfe voulant que nos représentations mentales dépendent de nos catégories linguistiques.

VOIR PAGE B 3: TRADUCTION



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une des thèses d'Irvin Studin est que le Canada a intérêt à profiter du règne de Donald Trump pour «*penser par lui-même*».

« Trump pourrait arracher le prix Nobel de la paix »

Les dix thèses d'Irvin Studin, expert des relations internationales

LISA-MARIE GERVAIS

«*Ça va mal finir. Je lui donne un an et demi.*» Irvin Studin n'y va pas de main morte pour prédire l'issue du règne de Donald Trump qui s'amorce à peine. «*Je ne sais pas exactement comment ça va finir, mais ça va mal finir, voire avec des larmes*», a-t-il ajouté, non sans humour, dans une analyse pourtant très sérieuse du monde à l'ère Trump présentée mardi à l'UQAM à l'invitation de la Chaire Raoul-Dandurand, à laquelle il est affilié pour l'année universitaire en cours.

Perçu comme l'un des meilleurs penseurs de sa génération

en politique internationale, Irvin Studin, qui avait d'ailleurs prédit l'élection du controversé milliardaire, a tenté d'esquisser les grands traits de ce que seront les relations des États-Unis avec le reste du monde, la première des dix thèses de son exposé étant, justement, que ça va mal finir. Pourquoi? «*Parce que d'ici un an, si ça se déroule comme ce moment, Trump va rapidement perdre sa légitimité*», a expliqué M. Studin, rédacteur en chef de *Global Brief* et président du *think tank* Institute for the 21st Century Questions. Évoquant la psyché du personnage, qu'il juge «*capricieux*» et «*narcissique*», il ajoute qu'il ne serait

pas surpris de voir le nouveau président destitué, grâce à «*un mélange de catastrophes administratives et stratégiques, de prises de décisions et de très mauvais jugements*».

Mais attention, le principal intéressé ne démissionnera pas si facilement. Un Donald Trump de plus en plus à l'aise avec les leviers du pouvoir pourrait tenter par tous les moyens de ressusciter sa légitimité auprès de la population, quitte à lancer une guerre contre un ennemi commun, une cible faisant l'unanimité et qui consoliderait ses appuis. Quelle pourrait être cette cible? Les Arabo-musulmans.

La troisième thèse d'Irvin Studin évoque justement le scénario catastrophe d'un attentat terroriste de taille perpétré dans une grande ville américaine par des islamistes radicaux. «*Ce serait le pire scénario pour la politique intérieure aux États-Unis et celui qui m'effraie le plus*», a-t-il confié. Car la réaction de Donald Trump serait «*disproportionnée*». «*Ce n'est pas la minorité mexicaine ou latino, non plus les femmes et les communautés homosexuelles, mais la clientèle musulmane qui serait ciblée et qui serait menacée davantage en*

VOIR PAGE B 2: THÈSES

PERSPECTIVES

2+2 = 5

ÉLISABETH VALLET



Un mur. Continu. Un «énorme mur» à la frontière mexicano-américaine. C'était une des promesses phares de sa campagne, énoncée dès l'été 2015. Mercredi 25 janvier, POTUS a signé le décret qui prévoit sa construction. Or le mur scarifie déjà un tiers de la frontière et son prolongement est un projet pharaonique que le Mexique ne paiera pas. Par contre, pour les plus vulnérables, pour la classe moyenne qui peine encore à se remettre de la crise, pour les orphelins d'Obamacare, le coût va être exorbitant, à plusieurs titres.

Le coût financier

De la Californie au Nouveau-Mexique, les murs ont été construits sur des terres fédérales, mais le prolongement de la barrière murée au Texas se fera sur les terres de 300 propriétaires privés. Ce qui implique au préalable un long processus d'expropriation. Or en 2009, le Government Accountability Office a évalué le seul coût de construction du mur de 1 à 6,4 millions de dollars canadiens du kilomètre. Mais le mur ne suffit pas : il est aisé d'y appuyer une échelle, de livrer des colis par drone, de déployer des rampes par-dessus pour y faire passer une voiture (comme à Yuma, Arizona), de creuser des tunnels (comme dans le sous-sol de la ville de Nogales). Il est nécessaire, pour étanchéifier la frontière, d'y déployer des détecteurs, des caméras thermiques, du personnel : la facture monte alors à 21 millions du kilomètre. Il faut y ajouter son entretien, soit 8,5 milliards sur les 20 prochaines années, tandis que le projet de prolongement du mur oscille entre 7,8 (selon Trump) et 52 milliards (selon le MIT).

Dans un pays aussi divisé politiquement

que le Mexique, Trump sera parvenu à établir un consensus... contre lui

Le coût humain

À la construction de barrières a répondu une hausse majeure des morts aux frontières : depuis 2000, 6000 cadavres ont été trouvés dans les zones désertiques frontalières. Les « coyotes », passeurs parfois acquinés avec les cartels de la drogue ou les groupes criminels, sont nécessaires pour franchir les zones les plus patrouillées. Et dans ce contexte global, les femmes sont en tête des victimes : plus de 80 % d'entre elles sont agressées sexuellement au cours de leur trajet migratoire.

Dans ce contexte, le discours du mur alimente la perception d'une zone en guerre à la frontière et légitime les opérations de groupes paramilitaires comme Three Percent Nation ou Patriotic Warriors. Mais cette violence est aussi celle des patrouilles frontalières, décrite par Todd Miller et Reece Jones. Depuis 2001, l'augmentation des effectifs et le recrutement accéléré d'anciens combattants d'Afghanistan et d'Irak a mené à un changement de mentalité, tandis que la vérification des antécédents est devenue moins rigoureuse. Le problème est devenu tel que l'embauche de Mark Morgan à la tête du Border Patrol visait justement à changer la culture de l'agence (ses problèmes de corruption et son manque d'imputabilité) : il a démissionné jeudi dernier.

Le coût politique

Le coût de la rupture avec le Mexique sera élevé, d'abord parce que c'est le second acquéreur au monde de biens manufacturés américains, ensuite parce qu'il est le premier partenaire commercial de plusieurs États frontaliers, et enfin parce qu'il joue le rôle de filtre sur le chemin des migrations illégales. En effet, le Mexique joue depuis plusieurs décennies le rôle crucial de poste frontalier avancé des États-Unis. Or, dans un pays aussi divisé politiquement que le Mexique, Trump sera parvenu à établir un consensus... contre lui. Avec l'annulation du voyage de Peña Nieto à Washington, l'«art de deal» n'aura pas tenu longtemps.

Un coût à rebond pour le Canada

Le décret présidentiel portant construction du mur est pour l'instant un effet d'annonce, passant le ballon au département concerné et la facture au Congrès. Le texte reprend le Secure Fence Act de 2006 et du IIRIRA de 1996, soulignant le besoin d'acquiescer un «contrôle opérationnel total» de la frontière. Un rapport du Congressional Research Service de novembre 2016 affirme qu'ainsi le département de la Sécurité intérieure dispose de l'autorisation de murer les frontières «si nécessaire». Or, à la demande de l'équipe de transition d'un état des frontières en décembre, le US Customs and Border Protection rapporte qu'il faudra murer plus de 640 km de frontière, au sud... mais aussi au nord, entre le Canada et le Maine, le New Hampshire, le Vermont, New York, le Montana, l'Idaho et Washington.

Ainsi, la facture du mur et des mesures migratoires est évaluée à entre 380 et 620 milliards de dollars américains, avec à la clé le tassement du taux de croissance, l'augmentation du prix des biens de consommation courante et du chômage. En première ligne : les pauvres et la classe moyenne.

Mais dans le monde de Trump, fortifier les États-Unis ramènera prospérité et abondance. Dans ce monde de «faits alternatifs», 2+2 = 5. Jusqu'à nouvel ordre.

Le voisin ignoré

Quelle connaissance avons-nous vraiment des États-Unis ?

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Le voisin américain a beau être immense et omniprésent chez nous, son système politique a par le passé été peu étudié et enseigné au Québec, soutiennent plusieurs spécialistes.

Pour le professeur émérite Yvan Lamonde, «qu'on le veuille ou pas, l'élection de Trump force pourtant les Québécois à développer une vigilance et un intérêt à l'égard de ce qui se passe aux États-Unis. Il y a un nouvel éveil à l'égard de la réalité de ce pays. Pour nous, cela risque de correspondre à un exercice d'apprentissage politique qui va toucher un intérêt déjà là mais qui est désormais obligé.»

Or, pour plusieurs historiens, l'élection de Trump révèle paradoxalement une méconnaissance des États-Unis, malgré la proximité historique et géographique de ce géant avec le Québec. «Il y a une américanité évidente au Québec, mais il ne faut pas l'exagérer», croit Damien-Claude Bélanger, professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa, spécialiste de l'histoire intellectuelle. Chacun possède des souvenirs de visites chez le voisin américain. «Mais jusqu'à quel point connaissons-nous les États-Unis ?»

Il faut distinguer, explique Yvan Lamonde, entre l'américanité des Québécois et leur américanisation. «Notre rapport avec les États-Unis a longtemps tenu à la culture matérielle et aux loisirs.» L'économie, les biens de consommation et la culture populaire au Québec portent indéniablement depuis longtemps la trace d'une forte influence américaine. «Cela ne veut pas dire pour autant qu'il y a une grande connaissance du système des États-Unis.»

En effet, la formation sur les États-Unis a longtemps fait défaut dans les études au Québec, observe Elisabeth Vallet, directrice scientifique à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et chercheuse en résidence à l'Observatoire sur les États-Unis. À la fin des années 1990, rappelle-t-elle, l'UQAM avait un programme d'études américaines — «c'était assez unique» — qui a été abandonné. La Chaire n'a pour ainsi dire pas d'équivalent désormais. «Au Canada Institute à Washington, il se disait que la Chaire était le seul vrai centre sur les États-Unis.»

Autre temps

Selon le professeur Damien-Claude Bélanger, on connaissait mieux les États-Unis au Québec il y a un siècle. «La communauté canadienne-française aux États-Unis était alors importante. Il faut voir jusqu'à quel point on parlait des États-Unis dans les journaux», au moins sous cet angle. «Le Devoir, notamment, en parlait beaucoup», du moins de ce point de vue plus intérieur.

Un exemple éclatant de notre méconnaissance, selon le professeur Bélanger : «Combien savent aujourd'hui que Paul LePage, le gouverneur du Maine, a été élevé en français? LePage est totalement inconnu au Québec et c'est un voisin! Il y a cent ans, il est certain qu'on en aurait parlé.»

Au XIX^e siècle, observe Yvan Lamonde, les Canadiens français possèdent une connaissance du système politique américain, à tout le moins parmi l'élite. Le journaliste Étienne Parent en parle d'abondance, à titre de rédacteur du journal *Le Canadien*. Ceux qui font la promotion du républicanisme font appel à l'exemple américain, tout comme ceux qui s'y opposent. À l'époque, poursuit Damien-Claude Bélanger, «le système politique américain est encore assez nouveau. On se questionne encore sur sa valeur, comme on se questionne beaucoup sur la nature des systèmes politiques en général. Même M^{re} Lafleche, dans Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille [1866], analyse la valeur des systèmes politiques!»

Selon Marc Chevrier, professeur de sciences politiques à l'UQAM, le mouvement des Patriotes, de 1837-1838, puis ces libéraux qu'on nomme les Rouges considéraient l'exemple américain comme une influence positive. «Ils ten-

THÈSES

SUITE DE LA PAGE B 1

cas d'attaque terroriste.» Et combiner ce scénario d'attentat avec le besoin de légitimité de Donald Trump pourrait mener ce dernier très loin.

Trump, prix Nobel

«Trump peut arracher le prix Nobel de la paix.» Voilà une autre des thèses de M. Studin, qui a provoqué l'hilarité de son auditoire. «Je suis sérieux, mais il peut aussi nous lancer en guerre nucléaire, tout cela la même journée», a-t-il ajouté, cette fois pour plaisanter. Plus sérieusement, cette thèse repose sur la possibilité qu'un Donald Trump agissant «à la manière d'un tsar classique» ait envie de réunir les présidents russe et chinois pour parvenir à une entente sur le nucléaire. Craignant qu'une présidence d'Hillary Clinton n'eût lancé les États-Unis dans un affrontement nucléaire entre l'Occident et d'autres pays, notamment la Russie, Irvin Studin croit qu'un Donald Trump pourrait arriver à calmer le jeu en cas d'escalade, à tout le moins pour les prochaines années.

«Il a cette capacité de sauver le monde. C'est une capacité sérieuse dont ne jouissait pas Obama, qui était plutôt transactionnel et avait moins



MICHAEL HEIMAN / POOL / ASSOCIATED PRESS

Selon plusieurs chercheurs, les Québécois connaissent peu ou mal le système politique américain.

« Combien savent aujourd'hui que Paul LePage, le gouverneur du Maine, a été élevé en français? LePage est totalement inconnu au Québec et c'est un voisin! Il y a cent ans, il est certain qu'on en aurait parlé. »

Le professeur Damien-Claude Bélanger



Paul LePage

tent d'introduire des éléments américains.»

Mais nos élites se rallient au modèle britannique, à compter du Canada de 1867, explique Chevrier. «Les États-Unis sont vus alors peu à peu comme une influence négative, qui sert de repoussoir. On s'en sert pour montrer comment ils sont mal gouvernés, combien le régime britannique est plus intéressant. Mais un fil demeure, notamment avec le mouvement indépendantiste québécois qui indique son intérêt, à compter des années 1960, pour des aspects du régime républicain américain.»

L'annexion

À quelques moments dans l'histoire jaillit l'idée qu'une annexion du Canada aux États-Unis serait profitable. À titre d'illustration, l'avocat beauceron Hans Mercier vient de relancer le Parti 51 dans cette perspective. Mais au XIX^e siècle, beaucoup d'hommes politiques et de journalistes considéraient vite qu'il vaut mieux rester dans l'Empire britannique plutôt que de lorgner du côté des États-Unis.

Yvan Lamonde résume : «L'impression est qu'on serait vite enivré, que nos institutions, nos lois et notre langue disparaîtraient vraisemblablement tôt ou tard.»

Le professeur Bélanger note au passage que notre rapport aux États-Unis a longtemps été conditionné par la perspective française. «Dans l'entre-deux-guerres, alors qu'on s'inquiète beaucoup des risques de l'assimilation, on lit surtout des auteurs français — Lucien Romier ou André Siegfried — pour comprendre les États-Unis! Je me demande d'ailleurs si cela a beaucoup changé aujourd'hui.» Beaucoup de ce que nous lisons au sujet de nos voisins continue d'être filtré et conditionné par un regard français, observe-t-il.

Au temps de Kennedy

«Il est certain que l'influence des États-Unis se fait sentir dans les procédés de campagne électorale» au Canada et au Québec, estime le politologue Marc Chevrier. Est-ce qu'à partir de la campagne télévisée de John F. Kennedy on ne s'intéresse pas d'ailleurs beaucoup plus aux États-Unis? «Il faut faire attention, dit Yvan Lamonde. C'est vrai que l'intérêt est plus grand, mais cela tient aussi à un intérêt pour Cuba, pour le marxisme aussi.» En d'autres termes, cela tient à un moment particulier de l'histoire internationale où un affrontement idéologique fait rage, ce qui place les États-Unis en observation. Mais on ne s'y intéresse pas pour autant profondément.

Pour Lamonde, spécialiste de l'histoire des

idées, le développement d'un vrai intérêt pour les États-Unis au Canada français tient plutôt au fait que plusieurs étudiants d'ici ont commencé à étudier dans les universités américaines après la Seconde Guerre mondiale. Jean-Charles Falardeau, Maurice Tremblay, Guy Frégault et Guy Rocher, parmi d'autres, reviennent avec une connaissance plus fine de nos voisins et développent dans leur œuvre cette question de l'américanité.

«Après la guerre, explique le sociologue Guy Rocher en entrevue au *Devoir*, l'université française avait soudain mauvaise presse. On nous disait qu'elle ne s'était pas encore remise du choc de la guerre, que nous n'aurions pas d'encadrement en allant étudier là-bas. Le côté scientifique et culturel des États-Unis nous est soudain apparu.» Rocher s'inscrit en 1950 à l'Université Harvard. «L'université américaine a développé un modèle qui donnait plus de place à des nouvelles disciplines», sociologie, ethnologie, sciences politiques, etc. Cette nouvelle connaissance héritée des États-Unis irrigue alors divers champs de savoir au Québec. Ce qui ne signifie pas pour autant que les États-Unis eux-mêmes sont dès lors mieux connus.

L'historien Damien-Claude Bélanger rappelle qu'à ce jour encore, l'enseignement au sujet des États-Unis demeure maigre au Québec. «On a beaucoup d'études sur les rapports France-Québec. Je ne dis pas que ce n'est pas important, mais combien en avons-nous sur les rapports avec les États-Unis? Dans les universités canadiennes-anglaises, on en trouve. En français, pratiquement rien. Pourtant, c'est majeur.»

Les lacunes demeurent importantes dans nos connaissances des États-Unis, juge le professeur de l'Université d'Ottawa. «Je me demande aujourd'hui jusqu'à quel point nous comprenons le système américain. [...] Puisqu'on était dans une période politique où nos rapports avec les États-Unis suivaient leurs cours, il n'en était guère question. Quand tout va bien, on n'en parle pas. Et tout d'un coup, il faut apprendre à gérer un rapport qu'on avait négligé d'étudier... On n'a pas assez analysé notre rapport avec les États-Unis sur les plans de l'histoire et de l'avenir.»

Il faut être mieux outillé intellectuellement pour agir à la suite de l'élection de Trump, considère Bélanger. «On voit bien dans ce cas l'importance des sciences humaines et sociales. Ce n'est pas juste un problème économique qui est en cause ici.»

Le Devoir

d'imagination et de créativité.» En revanche, «s'il entre en conflit avec la Chine, s'il pousse trop et n'est pas hyperconscient des [limites] et qu'il n'a pas un comportement raisonnable avec de grandes puissances, alors on se lance dans une dynamique nucléaire et ce serait rapide», estime M. Studin.

Dans ses autres thèses, celui qui a obtenu les prestigieuses bourses Rhodes et de la Fondation Trudeau suggère qu'il ne faut pas sous-estimer la Chine, non plus que la Russie qui, malgré un déficit de légitimité étant donné la chute du projet soviétique, est une grande puissance avec ses 14 frontières territoriales et ses quatre frontières maritimes, sa grande culture, son héritage intellectuel et... le nucléaire. Et un président, Vladimir Poutine, qui, en plus de posséder un sens de l'humour redoutable, «connaît mieux le monde qu'Obama et Trump ensemble.»

Cela dit, il ne faudrait pas exagérer l'impact des Russes et leur intérêt à avoir un impact sur les élections américaines. «[Le piratage du comité national démocrate], ils l'ont fait, comme les Chinois l'ont sûrement fait aussi, mais ils n'ont aucunement chorégraphié l'événement au pouvoir de Trump», a soutenu M. Studin, qui enseigne en politique publique à l'Académie nationale d'administration publique à Moscou. «Il ne faut pas leur lancer trop de fleurs, en disant qu'ils sont des génies et qu'ils manipulent le monde.»

Et le Canada ?

La huitième thèse de M. Studin est que le Canada a intérêt à profiter du règne de Donald Trump pour «penser par lui-même». «On ne sait pas penser par nous-mêmes, car on n'a jamais eu à le faire», dit-il. Entre une Europe déstabilisée — et dont il prédit l'éclatement —, des États-Unis en déclin sécuritaire, la fonte de la glace au nord et une Chine qui veut reprendre sa place, le Canada semble avoir joui, et jouit encore, d'une situation exceptionnelle.

Étant donné la durée de vie moyenne des États aujourd'hui sur le plan politique, le Canada, qui est encore debout et n'a pas connu de guerre en 150 ans, est exceptionnel, insiste M. Studin. «Mais qu'arrive-t-il aux grandes puissances qui ne gèrent pas bien leur territoire et ne sont pas à la hauteur? Elles sont écrasées, rappelle-t-il. Je ne peux pas vous promettre que le Canada sera là à la fin de ce siècle ou qu'il sera là avec ses frontières actuelles.»

En clair, les Canadiens devront apprendre des langues, s'intéresser à la Chine, à la Russie et aux autres pays, réimaginer les frontières du pays et amener ce dernier à s'insérer de façon dynamique et stratégique dans ses relations avec ses voisins. «Il faudra travailler sur notre destin. Et la présidence de Trump en est une belle occasion.»

Le Devoir

PERSPECTIVES

Fric, pouvoir et liberté intellectuelle

Comment faire sortir l'université de sa tour d'ivoire sans compromettre l'indépendance des chercheurs ?

MARCO FORTIER

« Monsieur, soyons cool ! » Dans la salle M-415, située au pied de la grande tour de l'Université de Montréal, un débat enflamme les esprits. L'essence même de l'université est en jeu : qui gère les fonds publics d'un milliard et demi de dollars (en comptant l'enseignement et la recherche) qui transitent chaque année sur le campus ? Jusqu'à quel point les professeurs et chercheurs sont-ils libres de toute pression du monde des affaires ?

La scène se déroulait lundi dernier. L'assemblée universitaire, qui regroupe 116 personnes issues de tous les secteurs de l'Université de Montréal, était réunie pour débattre d'un sujet qui provoque des bâillements dans la population, mais qui est d'une importance cruciale : la gouvernance de l'établissement. Un enjeu crucial, oui : la gouvernance détermine l'équilibre des pouvoirs entre une série de groupes aux intérêts divers — professeurs, chargés de cours, étudiants, autres membres du personnel, et administrateurs issus de l'extérieur du campus, notamment du milieu des affaires — qui siègent aux différentes instances de l'université. Évidemment, chacun de ces groupes a sa propre vision du rôle de l'enseignement et de la recherche.

« Soyons cool », a prévenu la présidente de l'assemblée universitaire. Ce qui a mis le feu aux poudres dans le campus, c'est le désir du recteur de faire davantage de place aux membres dits « indépendants » (qui viennent de l'extérieur du campus) dans les instances de l'UdeM. Guy Breton ne s'en cache pas : il estime que l'université a besoin de sortir de sa tour d'ivoire et de tisser de meilleurs liens avec la société, comme le font les universités du Canada et des États-Unis.

De gros dollars sont en jeu. Le financement public se tarit (les subventions de fonctionnement de Québec couvrent les deux tiers du budget de l'UdeM). L'université dépend de plus en plus de fondations, de philanthropes et d'entreprises pour financer la recherche et la construction de pavillons. Comme ailleurs en Amérique du Nord.

Le recteur ne le dit pas comme ça, mais tout le monde a compris que l'opération vise aussi à réduire l'influence du syndicat des professeurs. Guy Breton s'en défend. « Il n'y a pas de machination, dit le recteur, rencontré à son bureau du pavillon Roger-Gaudry. On a besoin d'amis. On a besoin de personnes qui nous connaissent, qui nous comprennent, qui deviennent notre porte-voix. Si on n'a pas d'amis, on ne va nulle part ! Sans l'appui de personnes influentes, on n'aurait pas été capables de faire le pavillon des sciences [qui est en construction sur le site de l'ancienne gare de triage d'Outremont]. »

Ce pavillon de 348 millions, qui prend racine sur le vaste terrain de l'ancienne gare de triage d'Outremont, est financé à hauteur de 60 millions par la fondation privée de l'UdeM. L'université a tout à ga-



La gouvernance de l'établissement enflamme les esprits à l'UdeM, qui débat de cet enjeu depuis que le recteur a voulu en changer la charte.

gnier à se rapprocher de son milieu — de l'ensemble de la société, et non seulement du monde des affaires —, insiste Guy Breton.

Les professeurs, eux, se méfient de cette ouverture. Ils craignent toute forme d'intrusion des « amis », notamment des entreprises, dans les affaires de l'université. Ils ont exprimé leurs craintes en long et en large durant toute une journée, dans la salle M-415, la semaine dernière.

Pour en finir avec la crise

Ce débat lancinant sur la liberté intellectuelle des universitaires déchire depuis toujours le monde de l'enseignement supérieur. La communauté universitaire se plaint habituellement que les administrateurs externes « gèrent l'université comme une business ». Les administrateurs issus de l'externe, eux, ont tendance à considérer les professeurs comme des idéalistes « déconnectés » de la réalité.

Lise Bissonnette et John Porter, deux intellectuels qui connaissent bien les universités, ont produit en 2013 un rapport susceptible de calmer les esprits. « Pour espérer une réconciliation, il est impossible de faire triompher une école de pensée sur l'autre, la guerre serait interminable et par ailleurs factice », écri-

vent les auteurs dans leur étude commandée par le ministre de l'Enseignement supérieur de l'époque, Pierre Duchesne.

Que les membres du conseil d'une université proviennent de l'interne ou de l'externe, ce n'est pas si important, ont conclu Lise Bissonnette et John Porter. L'important, c'est qu'un des deux groupes n'ait qu'une légère majorité. Il faut aussi nommer des gens de tous les horizons de la société — et non seulement du monde des affaires —, qu'ils proviennent de l'université ou d'ailleurs. « Ce qui compte ici, nous a-t-on rappelés très souvent, c'est la diversité des compétences réunies autour de la table du conseil », indiquent les auteurs.

Argent privé, recherche publique

John Porter connaît les enjeux de fond en comble : il a été professeur et chercheur durant près de trois décennies à l'université Laval. Il a présidé le conseil de l'établissement entre les années 2010 et 2015. Il a aussi été directeur général du Musée des beaux-arts du Québec. Pour lui, les institutions comme les universités ou les musées ne doivent aucunement craindre le monde des affaires, bien au contraire.

« L'ouverture sur le milieu est un gage de sécurité et d'avenir. Ça va permettre aux universités d'aller plus loin sans compter sur le soutien exclusif de l'État, qui n'est plus là de toute façon. On peut rêver que l'État s'occupe de tout, mais ça ne fonctionne plus comme ça », dit John Porter en entrevue.

La dernière année de sa présidence à l'Université Laval, des entreprises ont financé en bonne partie la création de 80 chaires de recherche au coût de 250 millions de dollars. Des études sur les cellules souches, les changements démographiques, la sécurité alimentaire, la transformation du lait et la place des femmes au sein des organisations, notamment, ont été encouragées par des entreprises. « Il n'y a rien de dangereux là-dedans. Citez-moi un cas où la recherche a été pervertie ! » lance John Porter.

« Plus de financement privé, pour une université, ça veut dire plus de programmes, plus de professeurs, plus de bourses aux étudiants de deuxième et troisième cycles. L'université est une institution vivante qui doit se réinventer tout en restant fidèle à ses valeurs de base », ajoute-t-il.

« Soyons cool ! »

Cet ancien universitaire reconnaît les préoccupations légitimes des professeurs pour leur liberté intellectuelle. L'indépendance est le fondement même de l'enseignement et de la recherche. Mais le financement privé de la recherche peut se faire avec des règles claires qui garantissent l'indépendance des chercheurs, selon lui.

De la même façon, John Porter estime que la présence d'administrateurs externes au conseil d'une université peut renforcer, et non affaiblir la gouvernance, sans mettre en péril l'indépendance d'enseignement et de recherche. « Les gens de l'extérieur [qui siègent au conseil] ont souvent étudié à l'Université Laval, ils restent impliqués dans la fondation ou dans l'association des diplômés. Ces gens-là ont une compétence pour comprendre l'université », dit-il.

De façon étonnante, il affirme n'avoir jamais vu de différence fondamentale dans les orientations des membres internes et externes au conseil de l'Université Laval. « Par contre, j'ai vu un niveau de déficience épouvantable dans la formation de certains membres du conseil. Ça a été ma plus grande surprise. Le b.a.-ba de la gouvernance échappait totalement à certains membres du conseil, qu'ils soient de l'interne ou de l'externe. Il faut faire de la formation. »

Une des façons de protéger la liberté intellectuelle sur le campus, c'est un partage équitable des pouvoirs, explique-t-il : le conseil de l'université administre l'établissement et l'assemblée universitaire gère les questions d'enseignement et de recherche.

On verra dans les prochains jours si la communauté de l'Université de Montréal peut discuter de ces questions en restant « cool ».

Le Devoir

Le cas Paradis

MICHEL DAVID



On a beau l'invoquer, la présomption d'innocence n'existe pas en politique, surtout pas en cas d'inconduite sexuelle. Ni l'adversaire ni l'opinion publique ne s'embarrassent de ce principe pourtant fondamental dans un État de droit et ils n'attendent pas la décision des tribunaux pour rendre leur propre verdict, qui est généralement sans appel.

Pierre Paradis a trop d'expérience pour ignorer cette réalité. En cette matière, le niveau de tolérance a atteint le zéro absolu. A moins d'une fabrication évidente, le tribunal populaire accorde spontanément foi à la version de la victime. Le député de Brome-Missisquoi aura beau clamer son innocence, il sait très bien que sa carrière risque de connaître une fin abrupte, comme celle de son collègue Gerry Sklavounos. Que ce soit dans son communiqué ou en mêlée de presse, le premier ministre Couillard s'est bien gardé d'évoquer une suspension temporaire.

La lettre de l'ancienne employée de M. Paradis, que le bureau de M. Couillard avait en main dès mardi, semble être passablement explicite sur ce qu'elle lui reproche. Lui-même a dit en avoir été « attristé » et il n'a pas semblé douter du bien-fondé de ces allégations.

On a pourtant laissé croire qu'il avait été relevé de ses fonctions à cause des suites du malheureux accident d'équitation qu'il avait subi en décembre dernier, comme l'avait annoncé son bureau de circonscription. C'est seulement jeudi soir, alors que la rumeur commençait à se répandre, qu'on a donné la vraie raison.

Soit, c'est le bureau de M. Paradis qui avait parlé d'une chute de cheval, mais personne ne sera dupe de ce faux-fuyant. Le premier ministre reconnaît maintenant que cet accident n'avait rien à voir avec la mise à l'écart de son ministre, mais son silence initial suggère le contraire. Ce manque de transparence n'est d'ailleurs pas de nature à aider la cause de M. Paradis.

Il n'en fallait pas davantage pour que l'opposition crie au camouflage. La gestion de crise n'est assurément pas la spécialité de ce gouvernement, mais le fougueux porte-parole de la CAQ en matière de justice, Simon Jolin-Barrette, qui s'est fait la réputation de tourner les coins ronds, a tout de même reconnu que le gouvernement « a agi assez rapidement ».

Jusqu'à là, M. Paradis était un véritable survivant. Ce chat de ruelle avait déjà épuisé plusieurs vies avant ce triste dénouement. Il est très rare qu'un ancien ministre tombé en disgrâce réintègre le cabinet après un purgatoire aussi long que celui qui lui avait imposé Jean Charest entre 2003 et 2012.

Des rumeurs parfois abracadabrantes avaient déjà circulé à son sujet à l'époque où il faisait partie du cabinet de Robert Bourassa, notamment lors de son passage à l'Environnement. À l'occasion d'un procès tenu à Hull en 1992, un témoin avait déclaré sous serment avoir appris de la SQ que la multinationale Laidlaw, qui exploitait le seul incinérateur de déchets dangereux organiques au Québec, avait fait construire pour M. Paradis une maison d'une valeur d'un million en Estrie. L'escouade des crimes économiques avait bel et bien enquêté sur cette affaire pendant plusieurs mois, mais M. Paradis avait été totalement blanchi.

C'était un politicien de la vieille école, qui veillait au bien-être de ses amis, et le bureau de M. Bourassa surveillait du coin de l'œil ses accointances avec des affairistes libéraux. On l'avait averti à plusieurs reprises de faire preuve de prudence dans ses relations avec ce qu'on appelait sa « gang de Bedford ». Il n'avait cependant jamais été impliqué dans un incident à caractère sexuel.

À quelque chose malheur est bon, dit-on. À quelques jours de la rentrée parlementaire, cette nouvelle tuile est évidemment embarrassante pour le gouvernement. À plus long terme, la sortie de scène de M. Paradis pourrait toutefois faciliter les choses pour M. Couillard, qui a exprimé le souhait de rajeunir son cabinet. Laurent Lessard ne pourra pas cumuler bien longtemps l'Agriculture et les Transports, ce qui laisse entrevoir un remaniement plus tôt que tard.

Depuis des mois, M. Paradis était à couteaux tirés avec l'Union des producteurs (UPA), qui avait réclamé sa mutation et qui a accueilli son remplacement par M. Lessard avec un plaisir non dissimulé. Le règlement du différend sur les taxes foncières agricoles en sera peut-être facilité, mais le principal tort de M. Paradis aux yeux de l'UPA était sans doute son désir d'en briser le monopole.

En d'autres circonstances, il aurait été un candidat de choix à un remaniement, et lui-même aurait sans doute accepté volontiers de « relever un nouveau défi », mais M. Couillard ne voulait pas donner l'impression de se faire forcer la main par l'UPA. Ce ne sera plus le cas.

Le Devoir

mdavid@ledevoir.com

TRADUCTION

SUIITE DE LA PAGE B 1

Donald Trump rajoute des os à profusion pour qui veut faire passer une représentation dans une autre catégorie, et encore plus pour les interprètes qui doivent travailler à chaud. La traductrice française Bérengère Viennot a raconté en décembre sur Slate.fr la difficulté à traduire « quelqu'un qui parle si mal ». Le président utilise un vocabulaire et une grammaire du niveau d'un élève de 6^e année, selon une analyse de la Carnegie Mellon University. L'éloquence de Ronald Reagan et de Barack Obama oscillait autour de la 10^e année d'étude.

« La pauvreté du vocabulaire est frappante, écrivait M^{me} Viennot. Il est évident que son vocabulaire limité traduit une pensée étriquée. Et le fait que le leader de la plus grande puissance occidentale tiennne un discours politique simpliste, pauvre, sans aucune sophistication est plutôt alarmant. »

Isabelle Collombat, professeure de traduction à la Sorbonne, connaît l'article de Slate et s'apprête à en parler avec ses étudiants. « Ma perception rejoint celle de M^{me} Viennot, dit-elle de Paris. Sur le plan stylistique, Trump représente un casse-tête pour la traduction justement parce qu'il a une langue marquée par un vocabulaire assez limité, très répétitif, qui tranche avec ce qu'on attend habituellement d'un homme politique, surtout de cette envergure. En le traduisant, avec son élocution hésitante habituelle et ses tournures très familières ou pires, on risque de donner une image assez médiocre de lui. Mais en réalité, si cette traduction est fidèle, on s'approche de ce qu'on entend en anglais. »

Appeler une chatte « pussy »

La diffusion de la fameuse bande de l'émission

Acces Hollywood concentre le dilemme. On y entend l'ancienne vedette de la télé-réalité Donald Trump enregistrée à son insu en 2005 confier qu'il agresse des femmes. Il dit qu'il se permet de les toucher : « Grab them by the pussy. »

Les médias anglophones ont présenté la bande et sa formule vulgaire. Les reporters et les traducteurs du reste du monde ont surchauffé.

En mandarin par exemple, il n'y aurait pas d'équivalent pour le mot pussy. Les médias chinois auraient donc généralement opté pour une référence aux « parties intimes ». Ce qui retire la grossièreté de l'original tout en rendant inintelligibles les contre-attaques symboliques, comme celle des bonnets de minet utilisés massivement par les participantes à la Marche des femmes au lendemain de l'assermentation du président.

Le français « chatte » convient au plus près en franco-français, mais moins en franco-québécois, où un terme plus vulgaire (rimant avant « bouffe » ou « pelote... ») aurait pu faire l'affaire. Faudrait-il donc québécoiser Trump, un peu comme un personnage de la série des Simpson en québécois ? Les trois professeurs de traduction interrogés répondent tous qu'en cas de doute, vaut mieux aller plus haut que plus bas dans le truchement.

« Plus vous descendez dans un niveau de langue, plus le langage est familier, plus il est ancré culturellement », ajoute la professeure Collombat, qui a enseigné pendant 18 ans, à l'Université Laval, jusqu'à l'automne dernier. C'est le principe de ce qu'on appelle la localisation. Traduire Obama en une sorte de français diplomatique ne posait pas de problème. Trump a des tournures très familières et il semblerait logique de l'adapter en fonction des localisations. »

Son ex-collègue Nicole Côté, de l'Université Laval, pose des limites à cette option. Elle pro-

pose un parallèle avec les personnages des premiers films de Xavier Dolan qui s'expriment en jargon extrême.

« Leur langue a beaucoup, beaucoup de richesse vernaculaire, dit la professeure Côté. Le principal problème de Trump, c'est qu'il n'a pas beaucoup de vocabulaire. On peut le traduire en bon québécois. Mais si on le marque trop de cette façon, il aura l'air d'être déraciné de son propre univers. C'est pourqu'on en général on opte pour un français assez neutre, dans une langue que personne ne parle vraiment ici. »

Elle souligne à son tour le lien entre la langue et les valeurs. « Qu'on le veuille ou non, il y a toutes sortes de façon de traduire et, chaque fois, le traducteur fait des choix idéologiques. Une traduction infiniment belle peut trahir un texte original. Beaucoup de gens pensent que la traduction, c'est juste de la reproduction. Même mes collègues pensent ça. Mais non. Les traductions sont toujours idéologiques même si notre éthique à nous, traducteurs, demande de traduire au plus près de l'original. »

Le professeur Jolicœur cite le théoricien de la culture Walter Benjamin, pour qui la traduction est un prolongement de l'original. Pas une simple transposition, mais bien un prolongement qui permet une manipulation positive ou négative, d'autant plus quand on passe d'une culture éloignée à une autre.

« Les problèmes se chevauchent », termine le professeur Jolicœur, celui des niveaux de langue, de la transposition de l'oral à l'écrit, et puis la question du français régional ou standardisé. On voit bien l'importance de la traduction qui peut faire passer M. Trump comme un parfait imbécile vulgaire ou comme un politicien qui parle cru au peuple. »

ÉDITORIAL

HERESA MAY À LA MAISON-BLANCHE

Entrepreneurs en déconstruction

Elle, défenseuse à son corps défendant du divorce avec l'Union européenne; lui, président ultraprotectionniste aux réactions épidermiques. La première ministre Theresa May fait le pari risqué de penser que la Grande-Bretagne pourra compter sur Donald Trump dans l'ère post-Brexit.

Dans le grand mouvement de réordonnement que le monde semble être en train de vivre, la rencontre de vendredi entre M. Trump et M^{me} May à la Maison-Blanche était symboliquement importante, à défaut d'être substantielle. Leur conversation a été polie et leur conférence de presse, plutôt vide, sauf pour montrer à quel point l'un et l'autre étaient publiquement prêts à toutes les complaisances pour faire croire à la pérennité de la « relation spéciale » anglo-américaine.

Il est manifeste qu'ils voudront faire front commun contre l'Union européenne (UE), avec laquelle M^{me} May se voit obligée de rompre d'une manière ou d'une autre et dont M. Trump souhaite l'implosion dans l'intérêt du rétablissement de la « grandeur » des États-Unis. Mais on peut difficilement parler d'âmes sœurs sur le plan idéologique. M^{me} May n'est pas, après tout, le démolisseur des institutions internationales (POTAN, l'ONU...) que M. Trump se propose de devenir. Il serait du reste étonnant que se développe entre eux la complicité qui a existé à une autre époque entre Margaret Thatcher et Ronald Reagan. Autrement plus criantes sont en fait les affinités populistes du président Trump avec Nigel Farage, l'ancien chef du parti UKIP (europophobe et anti-immigrant), dont M. Trump a ouvertement souhaité qu'il devienne l'ambassadeur britannique aux Nations unies.

Les « vieux pays », nommément l'Allemagne et la France, angoissent devant la manière dont M. Trump compte exercer le pouvoir américain — et se tiennent à distance. Par contraste, Londres s'est démené pour entrer dans les bonnes grâces de M. Trump (sur la question israélo-palestienne, notamment) et M^{me} May a fait des pieds et des mains pour être le premier leader étranger à rencontrer le nouveau président. Ce qui n'est pas des plus adroits.

Entendu que le Royaume-Uni a besoin que son alliance avec les États-Unis reste solide, alors que vont commencer les négociations de divorce avec l'UE. M. Trump, dont les propos décousus sous-évaluent en tout la complexité des enjeux, a acquiescé en souhaitant qu'un accord de libre-échange anglo-américain soit conclu « très rapidement » — ce qui est objectivement impossible. Mais à avoir voulu dans la précipitation se coller à M. Trump, M^{me} May a invité la comparaison, politiquement nuisible, avec l'ex-premier ministre Tony Blair, perçu comme le « caniche » de George W. Bush pendant la guerre d'Irak. Aussi, elle aura intérêt à ne pas trop attendre de sa relation avec ce président imprévisible, pour qui l'« Amérique d'abord » tient lieu de principe de politique étrangère.

Dans un monde plus serein, le processus de mondialisation que traverse l'humanité serait plus altermondialiste. Malheureusement, le procès qui mérite d'être fait à la mondialisation, aux traités de libre-échange et à l'Union européenne n'est pas celui que lui font M. Trump et M^{me} May.

Armé d'un cabinet d'idéologues dangereux et de bonzes de la haute finance, le matamore milliardaire s'est fait mal élire en prétendant que le salut passait par l'isolationnisme et la redynamisation d'une stratégie industrielle dépassée, fondée sur la négation des enjeux du réchauffement climatique.

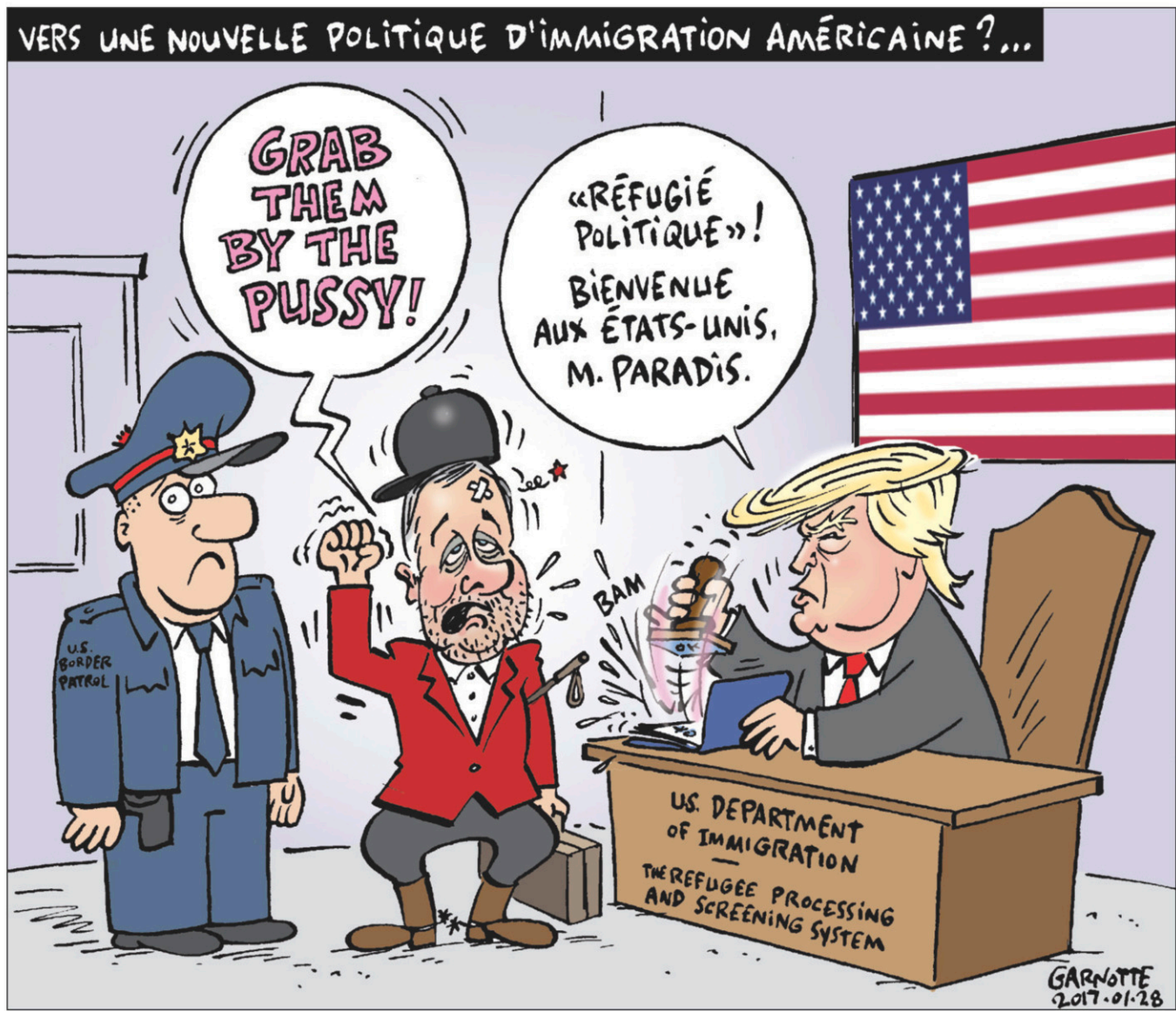
De son côté, M^{me} May a poussé l'arnaque la semaine dernière jusqu'à menacer, faute d'obtenir une entente qui lui convienne avec l'UE, de faire du Royaume-Uni un paradis fiscal — c'est-à-dire un pays aux antipodes d'une conception du développement humain attentive à la justice sociale plutôt qu'à l'accumulation capitaliste. Certes, le choix du Brexit a été empoisonné par des accents xénophobes, et le poison demeure, mais il reste que ce choix était plus fondamentalement un coup de gueule collectif contre une « démocratie » déconnectée où se creusent les inégalités sans que s'en émeuvent les élites qui tiennent le pouvoir.

Quel monde attendre de cette « relation spéciale » revisitée? Une entreprise de déconstruction qui aura — peut-être — des conséquences accidentellement utiles, mais qui sera — sûrement — tirée à hue et à dia.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
Rédactrice en chef LUCE JULIEN
Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Déclaration de guerre économique

Dans son discours inaugural, Donald Trump a déclaré une véritable guerre économique contre toutes les autres nations du monde dans le but avoué de redonner aux États-Unis sa gloire d'antan. Sa stratégie est fort simple, c'est celle du gros « bully » qui s'en prend aux autres un par un et qui réussit par là à terroriser tout le monde. Donald est incapable de voir, ou plutôt refuse d'admettre que la véritable cause du déclin des États-Unis tient beaucoup plus à la mauvaise répartition de la richesse qui prévaut dans ce pays, à son refus de rendre les principaux services citoyens accessibles à tous, au racisme et au militarisme, à la corruption et à son mauvais système de gouvernance. Faute de vouloir corriger les véritables problèmes, Donald Trump entend s'attaquer aux autres. Une seule façon pour les pays du monde de mater ce président indécent : s'unir et résister, pratiquer la non-violence active et montrer aux Américains qu'un monde différent est possible. L'heure n'est plus à la complaisance!

Gilles Marleau
Orléans, Ontario, le 26 janvier 2017

L'immobilisme du gouvernement Couillard

Le 23 janvier, une lectrice écrivait à propos des faux inspecteurs en bâtiment et interpellait le gouvernement de Philippe Couillard pour qu'il légifère dans ce domaine afin de protéger les consommateurs.

Or, le gouvernement libéral se traîne les pieds dans un dossier où les enjeux financiers sont aussi importants pour les consommateurs, celui de la copropriété. Le droit actuel pour la copropriété remonte à 1994 et depuis lors, de nombreux dysfonctionnements et lacunes ont été soulignés par plusieurs intervenants du domaine qui ont recommandé une réforme législative 20 ans après son adoption. Depuis l'annonce des travaux en 2009, cinq ministres de la Justice ont examiné cette réforme.

Le rapport du Comité consultatif sur la copropriété a été déposé le 6 décembre 2012. Ce rapport contenait toutes les recommandations pour aller de l'avant avec une réforme législative. Plusieurs provinces canadiennes ont procédé à une réforme législative en droit de la copro-

priété au cours des dernières années : le Manitoba en 2011, l'Alberta en 2014 et l'Ontario en 2015.

Le domaine de la copropriété touche des millions de Québécois, la propriété est souvent le principal actif des citoyens. Il existe de nombreuses lois pour protéger le consommateur, mais dans le domaine de la copropriété, le statu quo du droit n'est plus acceptable. Les citoyens sont mieux protégés pour l'achat d'un téléphone que pour l'achat d'une copropriété. Qu'attend le gouvernement de Philippe Couillard pour agir?

Nicole Roy
Québec, le 26 janvier 2017

Enfer et bonbons roses

Quatre années devant nous à subir les politiques, pour ne pas dire les frasques, du président américain. Espérons que comme ici, au Québec, elles se « limitent » à deux années éprouvantes, suivies de deux années de distribution de bonbons roses pour éblouir les futurs électeurs.

Pierre Deschênes
Montréal, le 26 janvier 2017

LIBRE OPINION

Je suis compté, donc je suis!

Comment un simple changement au recensement canadien améliorerait le sort de la francophonie hors Québec

TEXTE COLLECTIF*

Le Devoir faisait état du recul marqué de la population de langue maternelle française projeté par Statistique Canada au Québec et ailleurs au pays (« Le français reculera au Québec comme au Canada »). Bien que la perte de vitesse du français comme langue maternelle au Québec soit notable, elle est certainement plus préoccupante à l'extérieur du Québec. Selon les estimations, la proportion d'individus ayant le français comme langue maternelle à l'extérieur du Québec passera de 3,8% à 2,7%. Ce phénomène serait en grande partie dû à l'immigration, mais aussi à l'assimilation linguistique, à la faible fécondité et au vieillissement de la population.

L'un des facteurs qui contribuent le plus à cette tendance inquiétante est l'absence d'un réseau adéquat d'écoles francophones à l'extérieur du Québec. Un nombre très important d'enfants admissibles à une éducation en langue française n'a d'autre choix que de fréquenter des écoles anglophones. Or, tous s'entendent pour dire que, si les enfants francophones n'ont pas accès à une éducation dans leur langue, il sera beaucoup plus difficile pour eux de la conserver, sans parler d'essayer de la transmettre à la prochaine génération.

Quelle proportion d'enfants admissibles n'est pas inscrite dans des écoles francophones? On entend souvent (et notamment cette semaine) qu'environ la moitié des enfants

admissibles n'y vont pas. La vérité, c'est qu'il pourrait y en avoir deux fois plus. Combien, au juste? Impossible de le savoir! Pourquoi? Parce que le recensement canadien n'a jamais posé les questions nécessaires...

Comment cela est-il possible? Trois catégories de citoyens canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants en français à l'extérieur du Québec en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (et bien d'autres sont, dans les faits, admissibles):

- 1) les parents dont la langue maternelle est le français;
- 2) les parents qui ont fait une partie importante de leur scolarité au niveau primaire dans une école de langue française;
- 3) les parents dont l'un des enfants fréquente ou a fréquenté une école de langue française.

La seule question du recensement permettant de déterminer si un parent a le droit d'envoyer ses enfants dans une école de langue française est celle sur la langue maternelle. Aucune question n'est posée sur la langue de scolarité des parents ou de leurs enfants. Ainsi, sur trois catégories de titulaires de droits, une seule est « comptée » par Statistique Canada dans le recensement. Encore là, la formulation de la question sur la langue maternelle décourage les réponses multiples, donc beaucoup d'individus ayant appris plus d'une langue en indiquent une seule.

Le résultat? De très nombreuses communautés francophones sont privées d'accès à

des écoles de langue française à l'extérieur du Québec parce qu'une proportion importante et toujours croissante de leurs membres n'est pas identifiée par le recensement. Si rien n'est fait, cette tendance est condamnée à s'alourdir étant donné le nombre très élevé et grandissant de couples exogames (c'est-à-dire des couples dont seulement un membre est francophone) et du nombre d'enfants qui apprennent le français seulement à la maternelle. Dans ces deux cas, il s'agit d'individus ayant le droit d'inscrire leurs enfants dans des écoles de langue française, mais qui ne sont pas recensés comme tels par Statistique Canada et qui ne peuvent donc pas être pris en compte lorsque vient le temps de prendre des décisions sur l'ouverture de programmes scolaires ou de nouvelles écoles.

Flou statistique

Il s'agit d'un problème de taille pour les communautés d'expression française à l'extérieur du Québec, qui doivent constamment lutter pour préserver leur langue et leur culture. Idem pour les nombreux Québécois qui s'installent à l'ouest d'Ottawa et qui souhaitent que leurs enfants soient instruits en français. Heureusement, la solution est simple, peu coûteuse et réalisable : Statistique Canada peut et doit modifier le prochain recensement, qui aura lieu en 2021, de manière à ce qu'il pose deux questions additionnelles pour ainsi déterminer la totalité des enfants

admissibles à recevoir une éducation en langue française.

Il n'est pas trop tard, mais Statistique Canada — qui relève de Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique — doit agir rapidement, car les préparations du recensement ont déjà commencé et les changements potentiels au questionnaire doivent faire l'objet de tests dès 2018. Il est aussi important que Patrimoine canadien et sa ministre, Mélanie Joly, fassent preuve de leadership dans ce dossier important pour l'épanouissement des communautés francophones, une question qui relève de cette dernière en vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Imaginez s'il n'était pas possible pour le gouvernement québécois de déterminer le bassin d'élèves habitant dans un arrondissement de Montréal. Il serait alors impossible de prévoir le nombre ou la taille des écoles. On crierait au meurtre, et avec raison! Ce que les francophones hors Québec demandent, c'est un accès à des données leur permettant de prendre des décisions basées sur des faits, comme l'ensemble des décideurs publics. Il est absurde que nous n'ayons pas eu accès à de telles données jusqu'à ce jour, et il est grand temps de remédier à cette situation.

* Ont signé ce texte: Mark C. Power, Marc-André Roy, Justin Dubois, Jean-Pierre Hachey, Maxine Vincelette, Ania Kolodziej, Jennifer Klinck, Avocats, Juristes Power

IDÉES

Les populismes, la presse et Trump

JORGE LEÓN

Professeur visiteur en sciences politiques à l'UQAM, spécialiste des régimes politiques en Amérique latine

O n a souvent affirmé que les leaders populistes étaient propres aux cultures et traditions latines, mais voilà que le monde et les États-Unis en particulier découvrent qu'ils sont surtout le résultat d'un contexte et de certaines conditions sociales qui le favorisent.

Le nouveau président américain a très tôt mis en évidence une approche populiste semblable à ce que nous connaissons en Amérique latine. Pour les populistes, la priorité est l'établissement d'un lien direct avec la population, sans la médiation des partis politiques, de leurs idéologies ou programmes. Seule compte la parole du chef.

Les médias, porteurs d'une diversité d'opinions et d'analyses basées sur les faits, peuvent rapidement devenir un obstacle à cette relation. La stratégie est alors de les contourner. D'abord, en condamnant le journalisme critique, en cherchant à lui faire perdre sa légitimité, en l'accusant de partialité et de manque d'objectivité. Ensuite, en renforçant tous les moyens de communication permettant un lien direct avec les « masses anonymes ».

Hyperactivité médiatique

Pour le moment, Donald Trump privilégie l'usage de Twitter, mais peut-être arrivera-t-il à multiplier les moyens de communication directe. Par exemple, une chaîne de nouvelles telle que Fox News pourrait relayer ses positions sans filtre critique. En Amérique latine, les présidents Chávez et Correa (Venezuela et Equateur) ont transformé des médias publics en médias « officiels ».

De cette manière, les positions officielles sont relayées, généralement de manière laconique. En effet, le message principal n'est pas, en général, le contenu informationnel, mais plutôt l'intention du dirigeant. Il s'agit d'indiquer ce que l'on prétend faire plutôt que ce que l'on fait réellement.

Une autre caractéristique importante du phénomène est son intensité. Les nouvelles se

succèdent chaque jour, voire plusieurs fois par jour. Cela permet d'être omniprésent dans l'actualité et dans les conversations. Et cela transforme également les médias malgré eux. Ils multiplient les spéculations et les opinions pour tenter de dénicher la cohérence que l'on est en droit d'attendre des politiques publiques. Mais le rythme des nouvelles ne permet de conclure aucun cycle de discussion et d'analyse. Ainsi, le leader et ses positions gagnent une présence unique en leur genre.

Un autre effet de ce procédé est la distraction qui découle de l'hyperactivité médiatique du leader « charismatique ». L'attention de l'opinion publique est sollicitée sans égard à l'importance relative des faits, car tout ce qu'il dit, du banal à l'anecdotique en passant par l'in vraisemblable, est sujet à nouvelle. Pendant ce temps, le gouvernement agit ou aborde des sujets transcendants sur lesquels, par contre, l'information sera parcellaire.

Vérité et messianisme

Pour le leader populiste, l'objectivité n'est pas de mise. Le but fixé est plus important que les moyens de l'atteindre. Nos sociétés entretiennent un dialogue constant sur les moyens de l'action politique. Mais dans le cadre mental du chef populiste, le mensonge devient un moyen comme un autre. Il conserve, de toute façon, sa crédibilité auprès de ses suiveurs. Sa version vaudra celle des médias critiques, voire la supplantera. L'important est ce qui « devrait être », et non « ce qui est ».

Ainsi, de fil en aiguille, la parole du leader devient vérité. « Vous êtes des dizaines de millions venus participer à ce mouvement sans précédent », disait Trump le jour de son intronisation. Le lendemain, le président condamnait les médias qui ne comprenaient pas le moment « transcendant », le « tournant historique » qu'il venait d'inaugurer. Après la condamnation, le boycottage? La presse,

Pour le leader populiste, l'objectivité n'est pas de mise. Le but fixé est plus important que les moyens de l'atteindre.

laisse-t-il entendre, tourne le dos au peuple et à l'histoire. C'est une guerre annoncée.

Le propre des populismes est la construction d'un lien identi-



Les électeurs et les suiveurs de Donald Trump sont des mécontents du système qui veulent régler leurs comptes par l'intermédiaire d'un sauveur.

MARY SCHWALM AGENCE FRANCE-PRESSE

taire entre un chef et un peuple. Dans le cas de Trump, le mépris des oligarchies, boucs émissaires du malheur des exclus, est un instrument de lien identitaire. Leader et population sont d'accord sur « qui sont les méchants ». Le chef populiste est la personne forte, presque téméraire, qui va lutter contre ce pouvoir occulte.

Rejet des élites

Le fait qu'il fasse lui-même partie de l'oligarchie ne semble pas empêcher Trump d'incarner le rejet des élites corrompues. Car l'espoir que le président américain a fait naître conduit également à une forme de déni. Ses suiveurs ferment les yeux sur les contradictions, car ce sont leurs. Trump a réussi sa campagne d'identification avec le peuple. Il passe désormais à une autre étape : celle du « je suis vous ». Comme il l'a dit lui-

même lors de son assermentation : « Ça va permettre au peuple de redevenir le dirigeant de la nation. » Cette identification avec le peuple est une source de pouvoir exceptionnelle.

Dans ce cadre, la polarisation avec les médias d'information trouve son utilité précisément dans le fait que cela permet au leader de démontrer, quotidiennement, qu'il y a des opposants. Chaque jour, il faut les combattre, car ils ne comprennent pas qu'ils font du mal au peuple!

Un pouvoir personnel

Le leader populiste se situe au-dessus de la mêlée. Il est d'abord, comme Trump, un outsider de la politique ou des partis. Ses façons excentriques renforcent l'idée qu'il n'est pas comme les autres : il est exceptionnel! Tout se centre sur sa personne, aucune institution n'est nécessaire pour valider son action ou sa parole, surtout pas un parti politique.

Les populistes passent au-

dessus des lois et des institutions, ce qui n'annonce rien de bon dans le système très institutionnalisé des États-Unis. Le gendre de Trump ne devrait pas avoir le poste qu'il occupe à la Maison-Blanche? Pas grave, on a interprété la loi en conséquence. On ne peut mettre fin à « Obamacare » que par une loi? Pas grave, on commence tout de même par décret. Ce n'est qu'un début. Pour garder le pouvoir de sa parole, le leader doit remplir ses promesses dès le commencement, par décret s'il le faut.

Ces phénomènes populistes ne se produisent pas n'importe quand. Il ne suffit pas non plus qu'il y ait un illuminé quelconque pour que les gens le suivent. Il faut un contexte socio-économique et politique qui rende acceptables et légitimes les postures de rédemption.

En Amérique latine, cela arrive plus fréquemment parce que, justement, il y a une forte inégalité sociale. Mais il y a éga-

lement une condition particulière : des laissés-pour-compte qui ont conscience de leurs droits. En cela, le contexte états-unien est semblable. Les électeurs et les suiveurs de Trump sont des mécontents du système qui veulent régler leurs comptes par l'intermédiaire d'un sauveur.

Est-ce un phénomène passager? Qui sait, compte tenu des cycles rapprochés de changement des conditions de vie et de travail dus à l'évolution des technologies, peut-être que le phénomène sera moins passager qu'on ne le pense? D'ici peu, ce sera au tour de l'intelligence artificielle de mettre au chômage d'autres travailleurs, des cols blancs cette fois-ci : ils iront grossir les rangs des mécontents. Alors que les gouvernements renforcent ce système d'enrichissement par cycles technologiques, peut-être adhéreront-ils à de nouveaux sauveurs?

Le français est bel et bien en recul au Québec

LUCIA FERRETTI

Historienne, Université du Québec à Trois-Rivières

Votre texte, Monsieur William Johnson, revient sur le livre blanc d'avril 1977, qui prépara la voie à l'adoption de la loi 101 par le gouvernement du Parti québécois (« *Quand le ciel linguistique est menacé* », *Le Devoir*, 25 janvier 2017). Vous dites que ce livre blanc a biaisé les conclusions du rapport Gendron, publié en 1973, en pleine mobilisation générale pour la défense du français. Vous dites aussi que les Québécois se font « un dogme » de ce qui ne serait que des peurs récurrentes et non fondées sur la situation fragile du français au Québec. Pour soutenir votre lecture, vous évoquez quelques chiffres tirés du tome I du rapport Gendron, qui traite de la langue de travail.

Or, ce tome I conclut tout autre chose que ce que vous en avez retenu. Feriez-vous de la « désinformation délibérée »? Le premier chapitre porte sur « *La situation du français dans les activités de travail* » et s'intéresse à l'utilisation des communications au travail ainsi qu'à la prépondérance de l'anglais sur le marché du travail. Il est bourré de statistiques, dont celles que vous citez. Et il conclut « *que si le français n'est pas en voie de disparition chez les francophones, ce n'est pas non plus la langue prédominante sur le marché du travail québécois. Le français n'apparaît utile qu'aux francophones. Au Québec même, c'est somme toute une langue marginale, puisque les non-francophones en ont fort peu besoin et que bon nombre de francophones, dans les tâches impor-*

tantes, utilisent autant et parfois plus l'anglais que leur langue maternelle. Et cela, bien que les francophones, au Québec, soient fortement majoritaires ».

Situation critique

Le rapport de la commission Gendron fut reconnu par tous, en son temps, pour son analyse fine et complète de la langue de travail, des droits linguistiques et de la langue utilisée par les groupes ethniques. Ce que lui ont reproché les défenseurs de la langue française, c'est de ne pas joindre des recommandations courageuses à son diagnostic d'une situation critique. Le Mouvement Québec français, par exemple, écrivait : « *Le Rapport se révèle un tissu de contradictions entre la description critique de la situation et la volonté de justifier la politique d'incitation : le français n'est pas aussi mal portant qu'on l'affirme, mais l'anglais le menace sérieusement; le français doit avoir l'appui vigoureux de l'État, mais l'État doit faire l'économie des mesures coercitives; le français pourrait être la seule langue officielle du Québec, mais tous les documents importants de l'État seront bilingues; le français est reconnu bien national par la commission Gendron, mais la même Commission maintient la loi 63, qui reconnaît la langue comme un bien des familles et des individus* » (*L'Action nationale*, avril 1973).

L'année suivante, Marcel Pélipin, président général de la Centrale des syndicats nationaux (CSN), rappelait que « *l'anglais, dans les milieux de travail, constitue un moyen de domination et un instrument de subordination aux mains du patronat* »; et qu'« *à l'intérieur des entreprises, il constitue, du moins à partir d'un certain niveau,*

un instrument d'abaissement psychologique de la majorité, quand il ne sert pas purement et simplement de moyen de discrimination "raciale" ». Il titrait cette analyse : « *Le français au travail, une lutte ouvrière et nationale* » (*L'Action nationale*, avril-mai 1974).

Pendant ce temps, les recensements du Canada photographiaient l'érosion constante de la proportion du groupe de langue française dans la population du Québec, son déclin encore plus rapide à Montréal, voire le début de son assimilation dans cette région et, partiellement, en Outaouais. Le groupe de langue française n'augmentait alors pratiquement que par les naissances. Or, celles-ci ne suffisaient plus pour compenser la puissance d'attraction de l'anglais. En effet, hormis les immigrants francophones, très peu nombreux, les autres choisissaient pour ainsi dire tous de s'intégrer au groupe anglophone et d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Et ils le faisaient justement parce que le monde du travail fonctionnait largement en anglais et que cette langue était indispensable pour monter dans l'échelle sociale.

Loi 22

En réponse au rapport Gendron, le gouvernement libéral de Robert Bourassa fit adopter la loi 22, en 1974. L'article 1 faisait du français la langue officielle du Québec, mais l'anglais était à peu près autant en vertu de l'ensemble des autres articles. La loi 22 mécontenta tout le monde. Le groupe anglophone lui reprocha son article 1. Les immigrants estimèrent qu'elle faisait d'eux des citoyens de seconde zone en imposant des tests linguistiques à

leurs enfants, puis en forçant ceux qui ne les auraient pas réussis à fréquenter l'école française. Quant au Mouvement Québec français, il dénonça toute la série de nouveaux droits conférés à l'anglais par la loi, le quasi-maintien du libre choix de la langue d'enseignement, et le peu de mesures prises pour redresser la situation du français au travail.

Le MQF, rappelons-le, était alors fort de l'appui des 750 000 Québécois qu'il représentait à travers les grandes centrales syndicales (FTQ, CSN, CEQ, UPA), les sociétés nationales (Saint-Jean-Baptiste de Montréal et Mouvement national des Québécois) ainsi qu'à travers des syndicats et diverses associations (Alliance des professeurs de Montréal et Association québécoise des professeurs de français). La lutte continua après l'adoption de la loi 22 jusqu'à la promulgation de la loi 101, en 1977, qui faisait du français la seule langue officielle et la seule langue commune du Québec tout en laissant à la communauté anglophone l'ensemble de ses institutions, financées par l'État.

La suite, on la connaît : la contestation de la loi 101 devant les tribunaux, l'invalidation de plusieurs de ses dispositions par la Cour suprême, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés conçu expressément contre elle, l'à-plat-ventrisme des gouvernements québécois successifs qui ont refusé de continuer le combat pour le français, l'anglicisation croissante du marché du travail et celle de Montréal. Non, Monsieur Johnson, les Québécois ne se font pas des peurs : le français est bel et bien en recul au Québec. Oui, « le ciel linguistique est menacé »!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION : Véronique Chagnon (chef de division), Guy Taillefer (éditorialiste, responsable de la page Idées), Michel Garneau et Pascal Elie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale : Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Marie-Pier Frappier (pupitre), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle : Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écrits), Caroline Montpeit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale : Guy Taillefer (chef de division); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux : Loïc Hamon (responsable); équipe numérique : Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (coordonnatrice de la rédaction), Arnaud Stora (commis). DOCUMENTATION : Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ : Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Caroline Filion, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (directrices de comptes), Anélie Maltais (commis aux avis légaux), Alessandra Tantaló et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires). PRODUCTION : Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE : Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle). ADMINISTRATION : Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

SCIENCES



Les astronomes utilisant le télescope spatial Hubble ont capturé l'image (vue partielle) la plus complète jamais assemblée de l'Univers en évolution et l'une des plus colorées.

NASA ESA

L'expansion de l'Univers serait plus rapide que prévu

En utilisant une nouvelle méthode pour mesurer la vitesse à laquelle l'Univers poursuit son expansion, un groupe d'astrophysiciens montre que cette vitesse serait plus importante que celle déduite de l'observation du rayonnement émis quelques instants après le Big Bang. Cette découverte pourrait les aider à percer le mystère de l'énergie sombre, mais elle les obligera aussi à revoir le modèle standard qui représentait jusqu'à présent la meilleure explication de l'évolution de l'Univers.

PAULINE GRAVEL

Depuis que le prêtre belge Georges Lemaître et l'astronome américain Edwin Hubble ont découvert et observé à la fin des années 1920 que les galaxies s'éloignent les unes des autres et que l'Univers est donc en expansion, les scientifiques se sont évertués à mesurer la vitesse de cette expansion. Plus de 600 estimations ont été faites à ce jour à l'aide de diverses méthodes et en observant différents objets célestes. L'équipe internationale du HOLiCOW a pour sa part fondé sa mesure sur les délais temporels entre l'apparition des différentes images d'un même quasar qui ont été captées par treize télescopes différents.

Les quasars sont les objets les plus brillants de l'univers. Il s'agit en fait du rayonnement émis par la matière au moment où elle s'effondre dans un trou noir super massif. Sous l'effet de la friction, la matière se met alors à rayonner extrêmement fort, c'est pourquoi nous voyons une énorme émission de lumière. Comme il y a un trou noir au centre de chaque galaxie, on trouve donc un quasar au centre de toutes les galaxies, explique Frédéric Courbin, astrophysicien à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, en Suisse, et membre d'HOLiCOW.

Au cours de son voyage vers nous, la lumière de chacun des cinq quasars que les chercheurs ont étudiés a rencontré un obstacle, une galaxie en l'occurrence, dont le puissant champ gravitationnel a dévié la trajectoire du faisceau lumineux. Grâce à ce phénomène de «lentille gravitationnelle», «si le quasar, la galaxie et l'obser-

vateur, c'est-à-dire nous, avaient été parfaitement alignés, nous aurions vu un anneau de lumière autour de la galaxie, appelé anneau d'Einstein. Mais comme l'alignement n'était pas parfait, on observera entre deux, trois, quatre images du quasar», précise Vivien Bonvin, astrophysicien à l'École polytechnique fédérale de Lausanne et membre d'HOLiCOW. En d'autres termes, l'effet de lentille gravitationnelle exercé par la galaxie fragmente le faisceau lumineux issu du quasar en plusieurs rayons, qui empruntent ensuite des trajectoires différentes. Parfois, cette trajectoire est très directe, d'autres fois, elle est plus courbée, et donc plus longue. Étant donné que le chemin que doit parcourir chaque rayon est plus ou moins long, les images que nous recevons sur Terre de chacun d'eux ne nous arrivent pas en même temps, mais avec un petit décalage temporel. Le plus gros décalage temporel que les chercheurs d'HOLiCOW ont observé entre deux images d'un même quasar s'élevait à 15 jours, tandis que le plus petit atteignait 7 jours. «C'est très peu compte tenu du fait qu'il a fallu plusieurs dizaines de millions d'années à la lumière du quasar pour nous atteindre», fait remarquer M. Bonvin.

Délais temporels

Ce sont justement ces délais temporels entre l'apparition des différentes images d'un même quasar qui ont permis aux chercheurs d'HOLiCOW de déterminer avec une grande précision le taux d'expansion de l'univers. Ces délais temporels s'expliquent d'une part par la distance différente que chacun des rayons lumineux a franchie avant de nous atteindre, mais aussi par le fait que

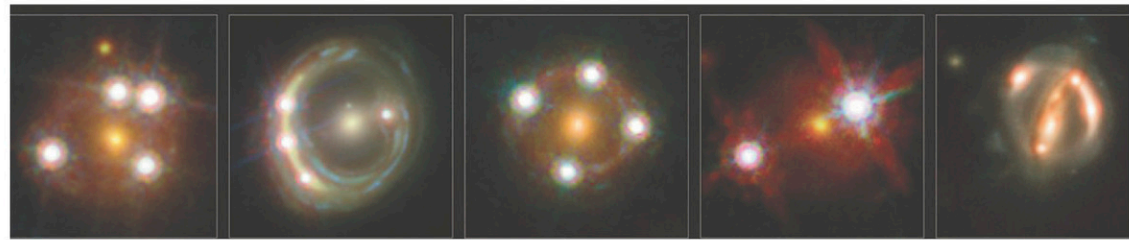
ces rayons lumineux ont «traversé l'Univers qui est en expansion, c'est-à-dire un espace qui s'étend, qui grandit lui aussi», souligne Vivien Bonvin. De ce fait, «plus la distance franchie par le rayon lumineux est longue, plus l'expansion de l'univers aura eu le temps d'agir sur ce rayon et, par conséquent, plus cette distance s'étirera, allongeant du coup le temps qu'il mettra à atteindre la Terre, et le délai temporel par rapport aux autres rayons ayant emprunté des chemins plus courts», explique l'astronome Robert Lamontagne, professeur au Département de physique de l'Université de Montréal.

Pour trouver la vitesse d'expansion de l'Univers à partir des délais temporels entre les images, il fallait connaître les distances parcourues par chacun des rayons. Les chercheurs ont d'abord mesuré les distances auxquelles se si-

« Cette valeur qu'on a trouvée voudrait dire que l'Univers accélère plus vite qu'on pense, et donc que l'énergie sombre aurait peut-être une importance plus grande que prévu »

tuaient le quasar et la galaxie servant de lentille gravitationnelle. Ils ont ensuite déterminé la masse de la galaxie-lentille ainsi que sa distribution dans l'espace afin de savoir comment cette galaxie déviait les rayons lumineux. Une fois ces informations en main, il était désormais possible de calculer la vitesse de l'expansion de l'univers.

L'équipe d'HOLiCOW a ainsi obtenu un taux d'expansion de 71.9 ± 2.7 kilomètres par seconde par mégaparsec (1 mégaparsec valant environ 3 millions d'années-lumière), ce qui



ESA/HUBBLE, NASA, SUYU ET AL.

Montage photo des cinq quasars observés par la collaboration HOLiCOW grâce à l'effet de lentille gravitationnelle exercé par des galaxies situées entre la Terre et les quasars. Les points lumineux situés sur un cercle sont les multiples images du quasar qui ont été déviées par le champ gravitationnel de la galaxie apparaissant comme le point lumineux au centre.

veut dire que l'univers s'étend à une vitesse de 72 km/s, mais chaque fois qu'on s'éloigne de 3 millions d'années-lumière, sa vitesse d'expansion est deux fois plus grande.

Divergences

Cette valeur s'avère toutefois 7% plus grande que celle obtenue en 2015 par le satellite Planck, qui observe le fond diffus cosmologique, aussi appelé rayonnement micro-onde de fond cosmologique, que l'on décrit souvent comme l'écho du Big Bang puisqu'il s'agit de la première lumière apparue quelque 380 000 ans après le Big Bang, soit il y a environ 13,3 milliards d'années-lu-

est loin de nous, moins on la verra lumineuse. Ainsi, en mesurant la luminosité que l'on perçoit de ces supernovæ, ainsi que son décalage vers le rouge par rapport à la lumière émise à la source, ces chercheurs obtiennent la vitesse d'éloignement de ces supernovæ [en raison de l'effet Doppler semblable à celui qu'on observe lorsque la sirène d'une ambulance s'éloigne de nous]. Ils peuvent ainsi déduire la vitesse à laquelle l'univers grandit. Cette technique, qui avait été proposée à l'origine par George Lemaître, puis par Edwin Hubble en 1929, a été affinée au cours du temps. Actuellement, cette technique donne une mesure de $73 \pm 1,7$ km/s par mégaparsec pour des objets qui, à l'échelle de l'univers, sont assez proches de nous, soit à quelques millions d'années-lumière», explique Vivien Bonvin.

Jusqu'à ce que l'équipe d'HOLiCOW publie ses nouveaux résultats dans l'édition de jeudi des Monthly Notices of the Royal Astronomical Society, la communauté scientifique «supposait que l'une ou l'autre de ces deux dernières estimations était sujette à des erreurs, à des problèmes instrumentaux ou à de la malchance. D'autres affirmaient qu'il s'agissait d'une contradiction. Or, nos résultats permettent de lever cette interrogation. Ce désaccord entre les mesures dans l'univers lointain et celles obtenues dans l'univers proche ont peut-être un sens. Ce ne serait plus un problème technique ou d'instrument. C'est vraiment la physique que l'on connaît qui est peut-être un peu différente de ce qu'on suppose», avance M. Bonvin.

«Il y a dix ans, les barres d'erreur sur les mesures étaient tellement grandes que

toutes les méthodes étaient en accord. Maintenant qu'on apporte une précision de plus en plus grande, on commence à voir des différences entre les méthodes, et on se pose la question de savoir si ce sont les barres d'erreur qui sont fausses ou si réellement il y a un processus physique derrière qui, pour l'instant, n'est pas expliqué», ajoute Frédéric Courbin. Cette valeur qu'on a trouvée voudrait dire que l'univers accélère plus vite qu'on pense, et donc que l'énergie sombre aurait peut-être une importance plus grande que prévu.»

Rappelons que, pour expliquer l'accélération de l'expansion de l'univers, les scientifiques ont invoqué l'existence d'une forme d'énergie répulsive, appelée matière sombre ou matière noire, qui contrebalance la gravité émanant de la matière normale (ou visible) et de la matière sombre.

«On avait supposé que l'énergie sombre était partout la même, que son comportement était constant dans le temps et dans l'espace. Or, il faut peut-être considérer qu'elle est plus compliquée que cela», affirme M. Bonvin.

«Nous sommes arrivés au point où on se dit qu'il faudra commencer à changer le modèle standard [qui est le plus représentatif de l'évolution de l'Univers jusqu'à maintenant], car il commence à ne plus prédire les observations. Mais loin de moi l'idée de dire que tout est faux», ajoute M. Courbin.

Chose certaine, ces derniers résultats devraient aider à mieux cerner la nature de cette énergie sombre, qui demeure un grand mystère.

Le Devoir

La constante de Hubble

Selon la théorie du Big Bang qui a été proposée par le chanoine George Lemaître, l'Univers tel qu'on le voit aujourd'hui serait issu de l'explosion extraordinaire d'une masse très petite (plus petite qu'un atome) mais excessivement dense, il y a 13,8 milliards d'années. Lors de ce Big Bang, la matière s'est alors dispersée dans toutes les directions, et elle poursuit toujours sa fuite en avant. C'est ainsi que les diverses galaxies présentes dans l'Univers s'éloignent sans cesse les unes des autres.

Mais Edwin Hubble a également remarqué que plus une galaxie est éloignée de nous, plus la vitesse à laquelle elle s'éloigne de nous est grande. Il décrit cette observation par une loi (la loi de Hubble) affirmant que la vitesse à laquelle les galaxies s'éloignent de nous est proportionnelle à la distance qui nous sépare d'elles. Et cette proportionnalité est définie par ce qu'on appelle la constante de Hubble. Or, c'est la valeur de cette constante que les astronomes cherchent à déterminer avec toujours plus de précision.

«Pour expliquer ce phénomène, la seule chose qu'on ait trouvée, c'est de dire qu'il y avait une forme d'énergie dans l'espace qu'on ne voit pas et qui est répulsive, c'est-à-dire qui fait grandir l'univers, qu'on a appelé énergie sombre ou énergie noire», précise Vivien Bonvin.

Plus d'une décennie à observer les quasars

Les chercheurs de la collaboration HOLiCOW ont observé cinq quasars en continu (toutes les quatre nuits en moyenne) pendant treize ans, à l'aide de treize télescopes différents situés dans les hémisphères austral et boréal. Ils ont pu relier entre elles les différentes images provenant d'un même quasar grâce aux variations de la luminosité du quasar. En effet, la luminosité d'un quasar fluctue

au cours du temps étant donné que la quantité de matière qui tombe dans le trou noir varie aussi au cours du temps. Ces variations intrinsèques de luminosité se voient aussi dans les différentes images d'un même quasar qui nous arrivent avec un léger décalage temporel. «La preuve ultime qu'on observe bien le même objet, c'est le fait que la lumière arrive de la même manière», explique Vivien Bonvin.